

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 25 (1928)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

N° 11

NOVEMBRE 1928

SOMMAIRE — Appel à l'entr'aide. — A MM. les caissiers de sections. — Agenda apicole romand. — Conseils aux débutants pour novembre, par SCHUMACHER. — Plante mellifère: *Cotoneaster* horizontale, par SCHUMACHER. — *Noséma*. — *Nosémacid*, par Ch. THIÉBAUD. — Au-dessus du glacier, par BERTHOUSOZ. — Eleavage de reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par ASPREA. — Une balance apicole enregistreuse automatique, par E. ELSER. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Le danger de jouer avec les douaniers. — Une lettre de François HUBER. — Contre les gerces, par Pierre ODIER. — Congrès de l'Apis-Club, à Genève et à Berne (suite), par le Dr G.-F. JAUBERT. — Souvenir de Berne et à la Suisse hospitalière, par le chanoine DELAIGUES. — Question. — Bulletin sanitaire. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

APPEL A L'ENTR'AIDE

Nous avons à faire un appel chaleureux à la fraternelle sollicitude des apiculteurs. Il s'agit d'un cas vraiment exceptionnel et profondément douloureux.

Etre père d'une nombreuse famille, non élevée, être condamné à rester couché dans la même position toujours, après avoir essayé toutes les possibilités de guérison, n'avoir plus aucun espoir d'amélioration, voir sa brave épouse chargée de tous les devoirs, etc. (nous renonçons à donner plus de détails navrants) et n'avoir pas de ressources du tout, n'est-ce pas là, pour quiconque lira ces lignes, une situation qui provoquera un beau, un fort mouvement de sympathie effective. Il s'agit de montrer à notre collègue que les apiculteurs comprennent tous, sans exception, la belle leçon de solidarité que leur donne l'abeille et tous nos lecteurs voudront contribuer à apporter leur généreuse part pour adoucir un peu les souffrances physiques et morales de notre ami. Au temps de sa santé, il savait lui aussi contribuer à la prospérité de l'apiculture et plusieurs articles, fort bien écrits et pensés ont paru ces dernières années et tout récemment encore dans le *Bulletin*. Il a maintes fois montré son dévouement, nous ne le laisserons pas douter de notre affection unanime et tous voudront souscrire quelque chose. Les dons peuvent être versés au compte de chèques II. 1480.

1^{re} liste : MM. R. Heyraud, St-Maurice, fr. 20.— ; Schumacher, Daillens, fr. 20.— ; Imprimerie du *Bulletin*, fr. 20.—.

Schumacher.

A MM. LES CAISSIERS DE SECTIONS

Novembre est là et votre besogne aussi pour la perception des cotisations. Le caissier central ne demanderait pas mieux que de renvoyer cette perception en janvier, mais l'administrateur est obligé de savoir le nombre des membres pour déterminer le tirage du journal, et il doit le savoir *pour le 15 décembre, dernier délai*. Vous voudrez donc bien, comme d'habitude, percevoir les cotisations en novembre et m'envoyer les modifications à vos listes pour la date indiquée ci-dessus. Merci d'avance à tous ceux qui devanceront cette date extrême, ce qui facilitera beaucoup mon travail. Il suffira de me faire connaître *les radiations et les adjonctions* (nouveaux membres).

D'autre part, nous revenons à l'observation des statuts, en invitant MM. les caissiers à ne verser les dites cotisations qu'en janvier 1929. *Prière de ne rien verser avant cette date*, ceci pour simplification et clarté dans la comptabilité. Par contre, nous invitons d'une façon pressante les sections qui sont en retard à se mettre à jour avant le 15 décembre.

Les caissiers qui désirent des formulaires pour listes de sections, sont priés d'en demander au soussigné.

Schumacher.

AGENDA APICOLE ROMAND

L'édition de 1929 est en travail. Pour différentes causes d'ordre technique elle paraîtra un peu plus tard que les années précédentes. Nous prions donc nos lecteurs de patienter quelques jours. Afin de l'obtenir sûrement on est prié de le commander à l'avance à l'Édition de l'agenda apicole romand, à St-Aubin.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR NOVEMBRE

Brusquement toute activité a cessé au rucher. Des nuits froides, des pluies froides, des journées où l'on se sentait grelotter... « Heureusement qu'on a donné assez tôt les provisions nécessaires et fait les travaux d'hivernage », peuvent dire ceux qui savent que l'abeille obéit aux lois de la nature et fait exactement comme la sève des arbres, en même temps qu'elle. Si vous n'avez pas nourri vos colonies, ne troublez plus le nid à couvain, bornez-vous à ajouter un ou deux rayons bien garnis de miel. Si vous n'avez que des cadres vides, alors étendez au-dessus des rayons de ces plaques de nourriture solide que l'on trouve chez les fournisseurs d'articles apicoles. Mais encore une fois, il est trop tard pour démonter le nid sacré où doivent se reposer vos abeilles.

Novembre nous amène ordinairement des bourrasques : consolidez vos toits, chargez-les, s'ils n'emboîtent pas bien, avec ce que vous voudrez, des hypothèques si elles sont assez lourdes. Vérifiez leur étanchéité, car il ne suffit pas qu'il y ait un semblant de toit seulement. Elaguez les branches d'arbres dont les caresses pourraient venir troubler le sommeil hivernal de vos protégées. Le trou de vol, rappelons-le,

ne doit pas avoir plus de 6 millimètres en hauteur, par contre ouvrez-le à peu près de toute sa longueur. Mettez les calfeutrages d'hiver afin de pouvoir laisser tout ce petit monde bien tranquille dès maintenant. Vérifiez aussi les bases et l'inclinaison de vos ruches, qu'elles n'aient pas des airs penchés à la façon des jeunes filles qui se donnent un air mélancolique, qu'elles croient intéressant.

C'est encore le temps de donner un coup de pinceau à vos bâtisses qui ont subi des ans l'irréparable outrage..... Il faut le faire non seulement parce que ce vernis prolonge leur durée, mais aussi par goût du joli : n'avez-vous pas été charmé d'apercevoir dans l'une de vos courses ces couleurs vives tranchant sur le vert sombre ou clair des vergers ou des prés ou sur la paroi grise ou brune d'une palissade. Cette note gaie sourit à tous les passants et leur fait désirer d'avoir du miel de ces ruches bien soignées.

Novembre et ses soirées, longues, où il fait bon rester chez soi, quand on n'est pas pris par les trente-six sociétés du village et de ses environs, novembre invite à la lecture. Je vous rappelle que la bibliothèque de la Romande est à votre disposition, toute gratuite, y compris ports aller et retour et emballage. Il n'y a que le catalogue qui vous coûte 30 centimes à verser au compte de chèques. Comme disent les liquidateurs : « C'est vraiment pour rien » et pourtant cela vaut gros. Mais ayez soin de ne mettre aucune correspondance dans les paquets en retour, sinon la Confédération fondra sur vous et vous fera payer cher cette contravention. Faites une liste des ouvrages désirés, car il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup d'amateurs.

Donnez au *Bulletin* quelques nouvelles, les comparaisons avec ce qui s'est passé ailleurs sont toujours intéressantes. Il n'est pas besoin de remonter jusqu'à la période glaciaire pour faire un petit historique de votre rucher. Bornez-vous à l'année 1928, ou à moins encore, mais que nous puissions tous savoir ainsi ce qui s'est fait dans les diverses parties de notre Romande. Si vous n'avez pas le talent de pondre des vers comme le caissier de la Fédération vaudoise (voir le dernier *Bulletin*), faites-nous de la prose, mais précise, à défaut de poésie.

Et enfin, novembre, c'est le mois où ces malheureux caissiers de sections perçoivent les cotisations. Ne leur en veuillez pas, ils se passeraient bien de cette besogne, mais on ne saurait vivre sans ce malheureux argent, même s'il est en papier. Accueillez donc, toujours avec le sourire, le brave facteur qui vous présentera le remboursement, présentez-le, à votre tour à votre aimable moitié, si vous en avez une, mais en le couvrant par un pot de beau miel. Et si vous n'avez

pas de moitié, alors payez à double, car cela est juste.... Et votre récolte sera double aussi en 1929.

Dailens, 18 octobre.

Schumacher.

P.-S. — N'oubliez pas de lire, et d'y répondre, l'appel paru en tête de notre numéro de novembre. L'enquête faite très soigneusement vous garantit que votre don sera bien placé et le bienvenu, même s'il est minime. Nous aimerions voir à cette occasion une belle manifestation de vraie solidarité apicole.

PLANTE MELLIFÈRE : COTONEASTER HORIZONTALE

Nous avons reçu de nombreuses réponses à notre avis au sujet de cette plante mellifère. Nous en remercions leurs auteurs. Pour les commandes fermes, on voudra bien s'adresser à M. Victor Ruppen, à Massongex (Valais), qui a bien voulu se charger des commandes et de leur exécution. C'est donc à lui que devront s'adresser tous les amateurs, même ceux qui ont écrit au soussigné.

Cette plante n'est pas difficile, ni quant au terrain, ni quant au climat et à l'altitude. Elle ne saurait toutefois servir à constituer une haie, comme on nous l'a demandé. Pour en faire des haies, il faudrait demander la variété : *Cotoneaster angustifolia*, à fruits rouges.

Voici les prix que nous avons pu obtenir :

Plants de deux ans : fr. 1.50. En sujets développés, hauts de 1 m. à 1 m. 25, fr. 4.20. M. Ruppen enverrait par la même occasion des arbres fruitiers soignés, lui adresser les demandes Téléph. N° 111, Massongex.

Schumacher.

* * *

A propos du « *cotoneaster horizontale* » M. Edouard Bertrand en parlait il y a longtemps déjà comme d'un arbuste très visité par les abeilles. M. Forestier le recommandait chaudement aussi. J'en ai vu ces dernières années, près d'un rucher à Coppet, qui étaient couverts d'abeilles.

Pierre Odier.

NOSÉMA

Les membres de la « Romande » et les lecteurs en général qui lisent l'allemand peuvent recevoir, sur simple demande adressée à M. le Dr Morgenthaler, Liebefeld, sans frais, la brochure qui rend compte des travaux, observations et discussions, publiée par la commission spéciale nommée pour l'étude de cette maladie.

NOSÉMACID

La fabrique Siegfried, produits chimiques, à Zofingue, me demandait, en automne 1927, de bien vouloir expérimenter un nouveau produit, le Nosémacid. Elle tenait mon adresse de M. le Dr Morgenthaler, du Liebefeld. Ce remède avait donné des résultats probants dans le Frickthal où il avait été employé l'année précédente.

La maison Siegfried m'adressa six flacons, étant dosés pour six colonies chacun. Le Nosémacid s'ajoute à un sirop formé d'un décilitre d'eau dans lequel on a dissout du miel, à raison d'une cuiller à café. Chaque ruche en reçoit, à intervalles de 3 à 4 jours, un décilitre par fois, 6 ou 7 fois.

Personnellement, je n'ai pu essayer le Nosémacid que sur une seule ruche malade de mon rucher. Il fit l'effet d'un vigoureux stimulant, la ruche a essaimé et est complètement remontée aujourd'hui.

Mon voisin, M. Louis Rieser, à Corcelles, l'essaya sur trois ruches. Il se déclare enchanté. Ses ruches ont essaimé et contrairement à celles de la localité où les apiculteurs n'ont rien eu à prélever, il a récolté sur ces ruches 6 à 9 kg. de miel par colonie.

Deux ruches d'un autre voisin ne se développaient pas, tardivement il les traita au nosémacid et elles se réveillèrent d'une manière surprenante.

Je reçois d'excellentes nouvelles d'essais qui ont été faits à Neuchâtel et au Val-de-Ruz.

Tous les apiculteurs, sans exception, qui ont utilisé le nosémacid cette année s'en déclarent satisfaits. Cette constatation m'engage à en recommander l'emploi à tous ceux ayant des ruches qui ne se développent pas normalement pour cause de noséma ou autres.

Je leur serais extrêmement reconnaissant de me tenir au courant des constatations qu'ils pourraient faire et si cette année encore le résultat devait être le même que les précédentes, je crois que ce remède pourrait être recommandé sur une grande échelle.

Corcelles (Neuchâtel).

Charles Thiébaud.

AU-DESSUS DU GLACIER

Pour faire diversion, durant ces longues soirées de la morte saison, aux articles sérieux et scientifiques dont notre captivant *Bulletin* ne manque pas d'alimenter si agréablement notre intelligence et de servir nos goûts particuliers, nous nous proposons, cher collègue apiculteur, par les souvenirs relatés ci-après, de vous inviter à une

excursion — par la pensée évidemment — à travers la charmante vallée d'Hérens, mais bien plus haut que son bijou et chef-lieu du district, Vex, puisque tout au delà même de sa perle, Evolène.

En hiver, on se contente de rêver ces escapades ou séjours près des sommets avoisinant les cieux ; en été, les rares privilégiés qui le peuvent les réalisent. N'allez pas nous chercher dans ce petit nombre, car c'est uniquement un devoir apicole qui nous a fourni l'agréable occasion de visiter cette attrayante contrée.

Notre maigre prose, qui ne prétend à rien de bien instructif, n'est d'ailleurs écrite qu'à guise de passe-temps, inspirée et dictée par l'obsédant besoin de nous entretenir avec nos aimables collègues en ces longues heures où, pour les raisons de santé les plus impérieuses, toute autre activité apicole nous est souverainement impossible.

Si nous avons décidé de vous conduire une fois, indulgent et patient lecteur, jusqu'au-dessus même du glacier, c'est pour vous faire admirer quoi donc ? Les cimes majestueuses s'élevant fièrement vers l'azur et se couronnant par toutes les formes imaginables les plus fantaisistes : dômes, tours, cônes, crêtes, dents, pics, aiguilles, etc., ce qui leur a valu tant de noms divers. Ces hauts pâturages au-dessus desquels l'agile chamois franchit la roche nue et presque à pic avec une hardiesse et une légèreté à vous donner l'illusion d'ailes invisibles fixées à son corps !

Oh ! non, si là-haut il n'y avait que cela nous n'aurions aucune raison de vous déranger, et de telles descriptions ne trouveraient guère leur place dans notre *Bulletin* apicole.

Ce que nous avons eu le plaisir d'admirer au-dessus de la base du glacier de Ferpècle c'est... un rucher, oui un rucher authentique, avec des abeilles véritables « en chair et en os », pleines de vie et d'activité, et qui indiquaient visiblement, par leur merveilleux entrain, leur bonheur de vivre dans ces hauts parages.

Voici quelle circonstance nous a amené en ces lieux. Vers la fin juin 1926, nous recevons du Liebefeld à Berne, l'ordre formel et pressant d'aller à Evolène détruire une colonie atteinte d'acariose ; de prélever ensuite des échantillons dans toutes les ruches du voisinage et de procéder à une inspection générale de tous les ruchers d'Evolène et des environs.

Nous nous empressons d'obéir.

Le premier jour est en partie consacré à une entrevue avec les apiculteurs, qui tiennent à être mis au courant des maladies menaçant ou mutilant nos ruchers : l'acariose, le noséma et les différents genres de loque que malheureusement trop de propriétaires d'abeil-

les ne connaissent, et cela un peu partout, que d'une manière confuse, s'ils ne les ignorent complètement.

Nous parvenons à achever dans la journée la tournée des divers ruchers de la localité, et cela grâce à l'aide importante et très efficace de deux apiculteurs des plus méritants : M. P. Chevrier, vénérable doyen de la « Romande », président de la section d'apiculture du district d'Hérens, dont le dévouement et le zèle pour la cause apicole ne connaissent point de bornes, et M. Ant. Maistre, inst., à qui peuvent aussi s'adresser les mêmes éloges.

Les ruches à Evolène sont plutôt nombreuses et ce qu'il y a de particulier, c'est que tous les ruchers, à part quelques exceptions de minime importance, sont groupés au nord-est du village, sur un espace qui n'est pas très vaste et qui porte avec raison le nom de « quartier apicole ». Généralement bien tenus, ils sont là alignés dans des vergers clos ou sur des ponts de granges, à côté d'énormes blocs de rocher tombés de la montagne à travers les siècles, ce qui donne au paysage un aspect singulièrement pittoresque.

Le lendemain matin, départ pour Les Haudères où nous attendent également d'assez nombreux apiculteurs. Mais le fait d'être accompagné d'un guide aussi charmant que sait l'être M. Chevrier, qui connaît, peu s'en faut, chaque rucher aussi bien que le sien, nous maintient dans les plus heureuses dispositions et hâte considérablement le travail.

Pour qui ne connaît l'endroit, relevons en passant que ce nom « Les Haudères » constitue une importante localité, d'aspect attrayant, et solidement adossé au pied de l'imposant massif, « le Veisevi » qui, dressé au centre de la vallée, la bifurque en val d'Arolla, qui tourne fortement à droite, et en val de Ferpècle, à direction à gauche si peu accentuée qu'il ne paraît que prolonger l'axe de la vallée. C'est ce dernier qui nous intéressera.

Nous nous sommes laissé dire, pour ne rien cacher, que le val d'Arolla, où affluent chaque année des flots d'étrangers, est certes plus beau que son opposé. Sans mettre la question sur le tapis, pour nous, quoi qu'il en soit, le val de Ferpècle nous offrira toujours plus d'attrait pour la raison aussi simple que bien compréhensible, que le val d'Arolla ne contient aucun rucher.

Pour le moment c'est la visite des abeilles de la localité qui nous occupe. Nous y rencontrons des apiculteurs particulièrement entendus et dévoués, nous avouant en toute franchise que dans plus d'un rucher il a été introduit, au printemps, un certain nombre de colonies ou d'essaims étrangers, ce qui nous fait un devoir strict de visi-

tes plus minutieuses et de prélèvement d'échantillons plus considérables.

L'arrivée d'abeilles étrangères dans une région indemne est toujours très dangereuse et Evolène ne devait pas à une autre cause, avons-nous cru en conclure avec les intéressés eux-mêmes, sa récente contamination.

Notre travail ne s'interrompt qu'après l'heure de midi. Après un dîner très gai bien qu'improvisé, en compagnie d'un très agréable collègue et un dernier coup d'œil à un rucher dont le propriétaire était absent dans la matinée, nous entendons ces paroles, prononcées sur un ton de chef de compagnie, par notre guide toujours très vif et enjoué : « Et maintenant, en route pour Préfleuri ! »

Moment que nous attendions avec impatience, trop heureux de cette course dans ces hautes et fraîches régions.

Nous voici bientôt engagés sur un chemin longeant la Borgne, et se poursuivant à travers un paysage des plus variés et des plus paisibles. Tantôt plus large et traversant un petit plateau allongé, tantôt grim pant en quelques lacets une petite pente, tantôt dégéné rant en sentier plus étroit à travers des rochers ou des arbustes de tous genres, cet intéressant chemin, qui doit nous conduire à destination, continue ainsi son capricieux tracé, prouvant par là qu'il a été créé tel quel par l'usage et non conçu et construit par le génie et la main de l'homme.

Continuant notre marche rêveuse, notre attention est détournée vers l'un ou l'autre petit oiseau intimidé par notre approche, et disparaissant prestement dans le feuillage. Nous croyons découvrir particulièrement le rossignol et la fauvette comme principaux habitants de la ramée sous laquelle nous avançons. Ils demeurent silencieux pendant le jour, affairés aux soins de leurs nichées, ces modestes chanteurs qui ne tiennent nullement à faire étalage de leurs talents musicaux, se réservant la solitude de la nuit pour leurs harmonieux concerts. Aussi, aux heures qui suivent le crépuscule, oh ! quelle merveilleuse mélodie doit sortir de ces féeriques bosquets pour s'élever toute pure vers le ciel ! Ils n'ont cure d'ailleurs de faire vibrer pour l'homme, souvent ingrat et insensé, leurs si minuscules mais d'autant plus mystérieuses cordes vocales, ces chantres incomparables qui ont pour tribune une branche de noisetier, dans ce temple sublime, couronné par la voûte étoilée que paraissent soutenir, capricieuses et gigantesques colonnes, toutes les sommités environnantes.

Les hôtes ailés de ces lieux se font ainsi un constant devoir de faire monter vers le Créateur leurs merveilleux hymnes de remer-

ciements et d'hommages reconnaissants, pour la journée qui vient de s'éteindre, ainsi que, aux dernières heures de la nuit, leurs pieux cantiques de louange et d'adoration à l'approche du jour naissant. Ce noble et frappant exemple de la prière des oiseaux doit nécessairement porter ses fruits. Les petits dans leurs nids doivent suivre avec une religieuse attention les harmonieux refrains et frissonner du désir de pouvoir bientôt en faire autant. Rien de plus certain que, leur tour venu, ils perpétueront successivement les pieuses traditions. Charmantes et inconscientes créatures, que ne peuvent-elles susciter parmi les êtres raisonnables souvent oublieux, de très nombreux imitateurs !

Dans notre marche silencieuse, nous en sommes là de nos réflexions lorsque, escaladant une croupe gazonnée nous apercevons soudain devant nous un joli chalet en bois bruni par les ans, qui se profile sur un petit plateau légèrement incliné, exigence de la dépression naturelle de toute vallée vers la rivière qui, dès son existence, la creuse sans trêve ni répit.

C'est le Mayen de Préfleuri.

Nous y sommes agréablement accueillis par la maîtresse du logis, femme accorte et jeune encore, qui a déjà abattu dès le matin, aux alentours du chalet, nombre d'andains parfumés que son jeune garçon, à l'air vif et intelligent, se charge, en les épendant, de les offrir en travail au soleil.

L'atmosphère locale est tout embaumée de l'arome du foin séchant, se mêlant à celui de la cire en construction et du précieux nectar qui paraît arriver à profusion au rucher, situé tout près du chalet.

Nous profitons des quelques minutes d'arrêt à notre arrivée pour saluer, dans le fond de la vallée, la superbe pyramide drapée d'hermine de la Dent Blanche, s'élevant fièrement vers le ciel, avec à ses pieds l'hôtel Rigola, se détachant en un point grisâtre dans la neige immaculée.

Tournant nos regards à droite, nous nous trouvons encore et toujours en face du Veisivi qui le long de notre parcours nous écrasait constamment de sa masse imposante. Mais ici le géant paraît tourner le dos au glacier, et frileux, semble-t-il, plus qu'on ne l'aurait supposé, il est couvert des épaules aux pieds d'un sombre manteau se prolongeant en forme de « traîne » jusqu'aux confins de la neige glacée et paré vers le bas d'un large rabat rose écarlate. Cet opulent et étrange vêtement, don du Créateur ou de la nature, est uniquement fissé de rhododendrons, en ce moment en pleine floraison dans

la partie inférieure, formée des débris de la moraine, mêlés aux éboulis amoncelés à travers les âges par les érosions de la montagne et, se terminant en douce déclivité vers le levant, se trouvant de ce fait mieux ensoleillée. De la base, ce riche et éclatant ruban monte insensiblement, dans le courant de juillet, les flancs escarpés, s'effaçant par le bas et se dessinant à nouveau vers le haut, au fur et à mesure de la floraison ascendante, continuant ainsi pendant des semaines à présenter aux butineuses une table, se déplaçant graduellement, mais généreusement dressée chaque jour pour le plus somptueux festin.

Aussi, quand le beau temps le leur permet, les diligentes bestioles en profitent-elles largement. C'est ce qui se manifeste particulièrement en ce jour de notre visite. Au rucher, règne en effet la plus fiévreuse activité. A quelques exceptions près, toutes les conviées au banquet plongent dans la direction du pied du mont, qui est ainsi, par ses largesses, leur vrai père nourricier.

(A suivre.)

F. Berthousoz.

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

306. Les cages sont faites d'un morceau de bois ; elles contiennent, dans un des trous, la nourriture, candi, que les reines peuvent prendre lorsqu'elles sont écloses.

307. Comme je l'ai déjà dit, l'éleveur commercial peut être obligé de maintenir un certain nombre de reines vierges pendant quelques jours, jusqu'à ce que, prélevant des ruchettes de fécondation des reines déjà fécondées, plusieurs ruchettes soient libres, pour obtenir la fécondation des autres. On évite ainsi d'être obligé de former un certain nombre de nouvelles familles.

308. La toile métallique de ces cadres sert à permettre de prendre et enlever les cages par l'ouverture ménagée entre les deux toiles qui couvrent la ruche sans venir en contact avec les abeilles.

309. On peut aussi utiliser un cadre à poche sans la traverse du milieu. Dans ce cadre se placent 4 files de cages. On fera en sorte de les maintenir en place par des coins.

310. Pour quant à l'usage des cellules mûres, voir Nos 379 et suivants.

311. Pratt suggère une autre méthode pour obtenir des cellules royales, pour usage personnel, méthode par orphelinage. Mais il faut se servir de ruches avec nid et 2 hausses. On peut utiliser les ruches sectionnables formées de deux hausses superposées. Voilà comment on opère :

312. Enlevez la chambre supérieure ; mettez-la sur un plateau et observez dans quelle hausse se trouve la reine. La hausse contenant la reine est transportée à un autre endroit, sur un plateau ; mettez les planchettes, couvrez et mettez un toit. La hausse sans reine reste sur son emplacement. Enlevez-y un cadre, faites la place au centre, et mettez un porte-traverse, N° 306, dans la partie supérieure d'un cadre de hausse préparé comme il est dit pour les grands cadres. 24 heures après, si cette hausse n'a pas de couvain découvert vous pouvez placer dans la traverse 16 bases de cellules avec larves. Si, au contraire, elle a du couvain découvert, il sera préférable de les faire commencer dans la caisse d'essaimage, N° 286. Beaucoup de jeunes abeilles de la hausse éloignée retourneront à leur ancienne place et augmenteront le nombre des éleveurs.

313. Pour éviter l'emploi de la caisse d'essaimage, on introduit, 8 jours avant de commencer l'élevage, une feuille de zinc, perforée entre la chambre supérieure et l'inférieure. De cette façon un compartiment seulement aura du couvain operculé en entier et l'on saura ainsi où est la reine.

314. Quand les cellules royales sont operculées, elles s'utilisent comme il est expliqué aux N°s 379 et suivants. Quant aux deux demi-ruches, si la floraison est trop avancée et qu'il n'y a plus d'espoir de récolte, il vaut mieux les tenir séparées, laissant à l'orpheline une des cellules qu'elle a élevées, et la renforçant par du couvain et du miel si c'est nécessaire. Si au contraire la floraison commence, il faut les réunir et leur donner une hausse, mais en laissant entre cette dernière et les deux inférieures le zinc perforé, pour qu'elle ne soit pas envahie de couvain. Le meilleur mode de réunir est de placer entre les deux hausses un journal. Les abeilles se réuniront pacifiquement, en le rongéant. Mais pour éviter le péril de suffocation dans la partie supérieure, on la couvrira d'une toile ayant un petit carré de toile métallique.

315. Une méthode simple pour élever peu de reines pour son usage est la suivante : placez vers le soir un rayon avec traverse porte-cellules, N°s 264 et 269 ; la traverse sera munie de bases, mais qui seront vides. Des deux côtés de ce cadre, placez deux rayons avec pollen frais et miel, faisant ainsi 5 cadres en tout.

Portez cette ruche ainsi préparée près d'une ruche moyenne ; enlevez cette ruche de sa place, y mettant la ruche préparée. Ouvrez la ruche déplacée, cherchez le cadre portant la reine, et mettez-le de côté ; puis secouez un tiers des abeilles de cette ruche dans celle préparée.

316. Mettez dans cette ruche un rayon de couvain frais, puis couvrez le tout et éloignez la ruche avec couvain, etc.

317. Les cadres de la ruche préparée sont couverts avec une toile en deux morceaux, N° 303, pour la manutention commode des bases. Mettez dessus une hausse vide que vous remplirez de journaux, sacs, etc., pour tenir au chaud. Posez le toit, et laissez tranquille jusqu'au matin suivant.

318. A ce moment, allez à la ruche préparée, enlevez ce qui la couvre, soulevez un peu la toile et sortez le cadre de couvain donné le soir auparavant. Secouez les abeilles dans la ruche. Prenez le cadre, ou plutôt la traverse porte-cellules et le cadre de couvain, dans la caissette de transport et portez-les dans une chambre chaude.

319. Puis procédez au passage des larves dans les bases, utilisant si vous le voulez la gelée royale en élevage sur le rayon. Choisissez les larves jeunes, N° 252, pour avoir de bonnes reines. Vous pouvez prendre les larves du rayon même, s'il provient d'une bonne ruche.

320. Le passage des larves effectué, remettez la traverse dans la ruche préparée et couvrez chaudement ; puis replacez également le cadre de couvain où vous l'avez pris, c'est-à-dire dans la ruche où il a été rempli d'œufs.

321. Vers le soir, observez comment vont les choses. Soulevez un peu la toile et prenez les bases une à une. Si quelque larve n'a pas été acceptée, vous pouvez en remettre une autre.

322. Pour avoir de la facilité dans l'opération du transvasement des larves, il convient d'avoir une reine de choix dans un nucléus à petits cadres ; une ruchette de 5 ou 6 cadres de hausses D.-B. par exemple. Si cette ruchette se trouve déjà dans la chambre où se fait l'opération, communiquant avec l'extérieur, le travail est beaucoup facilité.

323. L'usage de la gelée royale n'est pas nécessaire quand les bases sont données pendant 24 heures aux abeilles avant l'opération. Choisissez toujours de jeunes larves et procédez toujours avec délicatesse, lorsque vous les prenez ou les posez dans les bases.

324. Un beau rayon, placé dans la ruche de choix 4 jours avant, contient au moment de l'opération des larves dont on peut faire des reines.

325. Une petite chambre avec des fenêtres de 3 côtés et une porte qui ferme bien est l'endroit idéal pour ce genre de travail.

326. Dans cette chambre, ayez une banquette sur laquelle vous tiendrez la caisse d'essaimage et une autre pour poser le cadre. Placez à droite et à gauche, avec l'entrée extérieure, les ruches avec les reines de choix et disposez l'outillage systématiquement.

327. Sur un tableau, tracez un plan du rucher d'élevage, désignant ruches, nucléi, etc., selon l'endroit qu'ils occupent. Chaque ruche est désignée par un numéro et chaque groupe de ruches par une lettre majuscule : A. B., etc. Des épingles à tête rouge, noire ou blanche sont piquées auprès de chaque ruche au nucléus, pour en savoir le contenu : épingle noire signifie : orpheline ou cellule royale ; épingle blanche signifie : reine vierge ; épingle rouge signifie : reine fécondée.

328. Le nourrissage est une question importante de l'élevage des reines. Quand le nectar n'arrive pas régulièrement, ne négligez pas de nourrir. On commence même à nourrir quelques jours avant de leur donner à construire les cellules.

329. Les cellules royales construites pendant une période de très forte récolte ne sont pas si bonnes, le fait a été remarqué, que celles construites pendant une récolte modérée.

330. Quand les abeilles sont secouées devant une ruche, on voit comment celles qui arrivent les premières vers l'entrée se mettent à ventiler. Si on les observe attentivement, on voit qu'elles soulèvent l'abdomen et montrent une ouverture membraneuse à la base du sixième segment dorsal, ouverture par laquelle s'échappe une forte odeur spéciale. Cette odeur est enrayée par une vigoureuse ventilation dans la direction de leurs sœurs qui s'empressent de se rapprocher et accomplissent à leur tour la même fonction. On dit parfois qu'elles battent le rappel. Cette odeur est un facteur important dans la façon de communiquer entre elles.

331. Des cellules royales commencées, mises au moment opportun dans une ruche quelconque seront continuées et operculées par les jeunes abeilles. Mais, sitôt qu'elle les découvre, la reine les déchire ; alors les mêmes abeilles qui, un moment auparavant les avaient soigneusement operculées tireront dehors les larves royales, tout étrange que puisse paraître cet acte.

(A suivre.)

UNE BALANCE APICOLE ENREGISTREUSE AUTOMATIQUE

Par E. Elser, Liebefeld, Berne.

L'activité apicole est également obligée de s'adapter aux conditions modernes. De l'ancien mouchier est né l'apiculture qui travaille aujourd'hui avec des cadres mobiles, tient une comptabilité et contrôle ses colonies avec une balance. Une expérience de plusieurs années nous a montré l'importance si grande du contrôle continu du poids et, en fait, la bascule apicole est si répandue à ce jour qu'on ne trouve guère de rucher où elle manque. Je suis persuadé qu'aucun des heureux qui contrôlent au moyen de la bascule voudrait s'en passer.

La production du miel, soit l'activité productrice des colonies, est un des buts principaux de l'apiculture.

L'année 1928 nous montre de façon typique ce que peut faire une bascule ; en avril-mai nos colonies vivaient sur les plus belles provisions. Puis survint un temps froid et pluvieux si bien qu'on dut avoir recours au chauffage jusqu'à fin mai. Il fut alors impossible de visiter et de contrôler les colonies et à fin mai — début juin — les provisions avaient disparu et les colonies prêtes à mourir de faim. L'usage de la bascule permit de mesurer exactement la diminution progressive de la nourriture, et de nous avertir du danger ; seule la balance protégea nos colonies contre la mort par famine.

Au début de juin la forêt donna de la miellée et dans notre contrée les ruches vides se remplirent rapidement et peu à peu les hausses suivirent. Nos apiculteurs qui faisaient triste mine se remirent à sourire et à fin juillet, alors qu'en temps normal la récolte est prélevée, la balance accusait encore de notables augmentations. On attendit avec l'extraction et l'étonnement s'accrut encore lorsqu'à fin août la forêt continuait à fournir de la miellée et que chaque jour de grandes quantités de miel étaient ramenées à la ruche. Ce n'est qu'à mi-septembre que l'on put penser à extraire ce qui n'était jamais arrivé à de vieux apiculteurs. Celui qui à fin juillet-mi-août n'a tenu aucun compte des indications de la bascule et a extrait ses hausses, a donc perdu une grande quantité de miel. Je connais personnellement des apiculteurs qui ont enlevé les hausses au début d'août.

La bascule est également précieuse comme indication dans certaines maladies des abeilles ; je ne mentionnerai déjà que les grandes pertes qui apparaissent dans le Noséma.

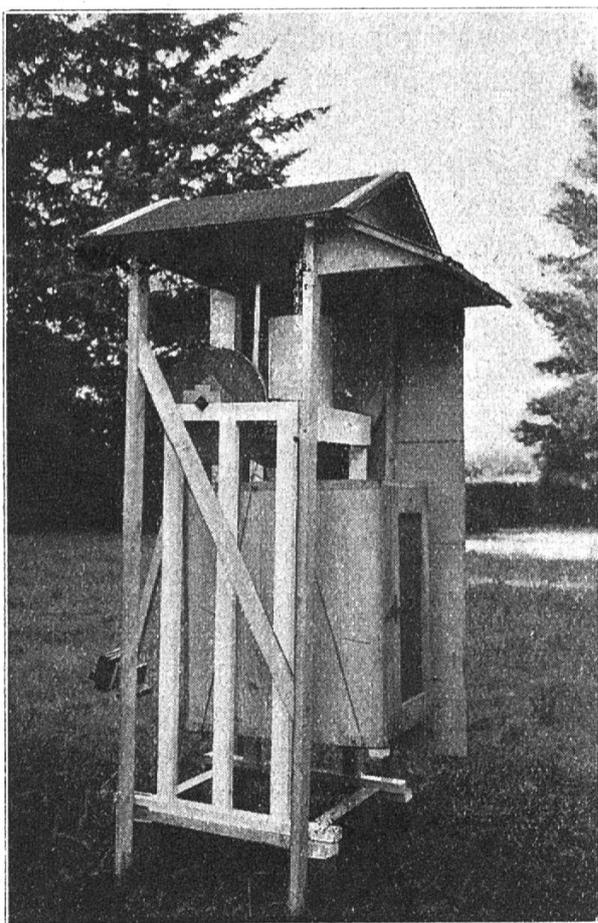
Pour toutes les raisons citées, je fus poussé à aborder de plus près le problème de la bascule apicole. Elle devrait être davantage adaptée à l'apiculture et par conséquent être complétée, car un de ses désavantages est que l'apiculteur doit procéder lui-même aux pesées, ce qui me paraît être un gros désavantage étant donné que :

1. L'apiculteur peut être empêché par absence ou maladie de procéder aux pesées quotidiennes et il s'ensuit des lacunes qu'on ne peut plus remplir après coup.

2. Il y a des apiculteurs qui habitent de grandes localités ou des villes, loin de leur rucher, et n'ont guère l'occasion de le visiter que

tous les huit jours ; ce sont surtout les fonctionnaires et les régents qui forment une grande partie des apiculteurs et jusqu'à présent il leur était totalement impossible de contrôler leurs colonies.

L'existence de baromètres enregistreurs satisfaisants à ces données faisait naître le problème de la balance enregistreuse automatique, problème dont la grosse difficulté résidait dans l'établissement d'un système enregistrant encore d'une manière sensible malgré le lourd poids de la ruche, de la colonie et des provisions éventuelles de miel. Il faut compter au moins avec un poids de 60 à 80 kilos et de plus établir

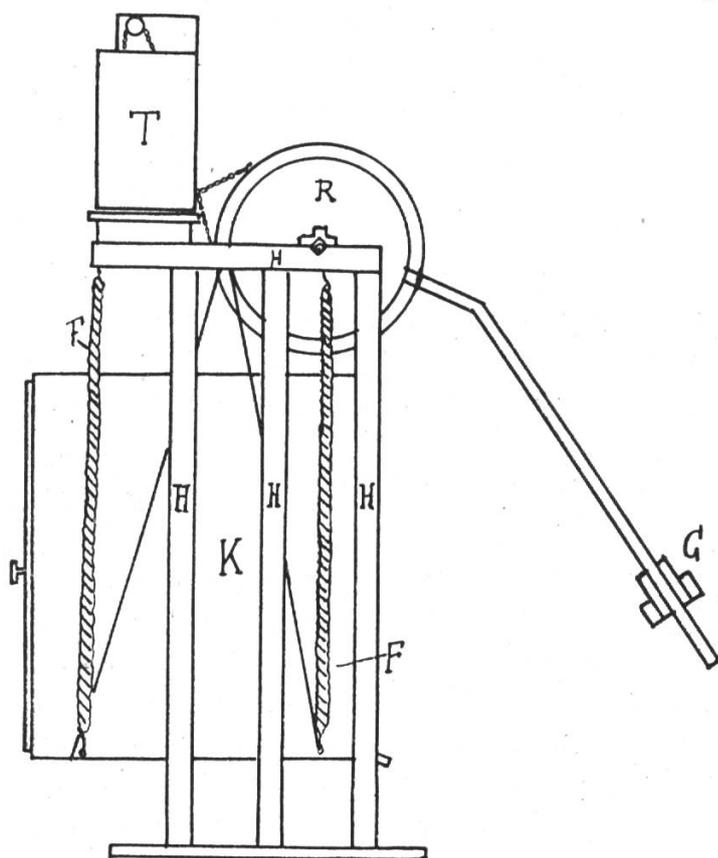


Bascule enregistreuse Elser.

une balance aussi simple et bon marché que possible pour qu'elle soit apte à entrer en concurrence avec ce qui a déjà été fait à ce jour.

Je crois avoir éliminé toutes ces difficultés avec la balance telle qu'elle est représentée ici. Elle a été mise à l'épreuve pratiquement ce printemps et cet été et cela dans les conditions les plus défavo-

rables. A part un petit toit et quelques planches qui la protégeaient à l'ouest elle était exposée au vent et à l'orage. Malgré cela l'enregistrement fut très bon et si sa construction permet certains mouvements sous la poussée du vent, le système enregistreur est établi de telle façon que ce mouvement n'affecte en rien l'index qui enregistre la courbe du poids. Si la balance peut être mise à l'abri dans une petite construction, ces mouvements de la ruche disparaissent.



1
Schéma de la bascule Elser.

index sous forme de courbe et ce tambour fait un tour complet en une semaine, si bien qu'à chaque heure on peut lire d'après la courbe l'augmentation ou la diminution de poids de la ruche. Je mentionne encore l'importance qu'il y a de posséder en mains le résultat écrit des pesées, ce qui permet d'éliminer toute erreur provenant d'une fausse lecture.

Voici en peu de mots les observations que j'ai pu faire avec la bascule automatique ce printemps et cet été. Le mois de mai a été désolant, plus que désolant car la courbe du poids descendait toujours davantage et le déficit augmentait en conséquence. La température était froide si bien qu'ouvrir la ruche et faire un contrôle

Un autre avantage est que la bascule peut être employée pour n'importe quel système de ruche comme le démontre la description de sa construction.

Elle est construite dans le cadre de bois H ; K représente la ruche suspendue par des fils de fer à deux poulies R. De plus quatre ressorts d'acier F, dont deux sont visibles sur le dessin aident à supporter la ruche. Comme contre-poids on utilise les plaques de plomb G.

Sur le tambour T, le poids courant de la ruche est inscrit par un

n'était pas à conseiller. La ligne descendante de la courbe était depuis longtemps devenue verticale ; la colonie n'avait plus de provisions et lorsqu'on put ouvrir la ruche, il y avait déjà 300 grammes d'abeilles mortes et il me fallut nourrir en toute hâte. Malgré cela, la colonie resta faible et au début de juin je posais un essaim de 2,5 kg. sur la balance. Lorsque tout fut construit et que le nourrissage fut terminé on commença avec les pesées courantes. Mon rucher est placé de telle manière que les rayons du soleil ne l'atteignent que vers 10 heures et les sorties commencent à ce moment. La balance baissa peu à peu de 200 grammes pour revenir l'après-midi à la hauteur initiale ; les abeilles étaient donc sorties pour butiner mais n'avaient rien trouvé. Au début de juillet, le tableau changea ; la miellée commençait. La courbe redescendait vers 10 heures mais vers 11 heures une lente ascension se montrait qui durait jusqu'à 2 heures, puis la courbe se maintenait horizontale jusque vers 6 - 7 heures. A ce moment une montée très forte de la courbe indiquait encore une récolte de 800, 900 et 1000 grammes de miel et les abeilles volaient activement jusqu'à 9-9 ½ heures. Pendant la nuit on put constater une baisse allant jusqu'à 300 grammes. Il serait sûrement intéressant de comparer entre elles des contrées différentes.

Je n'ai parlé ici que d'un cas typique pour notre contrée et l'été 1928, et je ne désirais que montrer l'intéressant travail fait par la balance automatique. Ce n'est que lorsque nous agirons de cette manière qu'il nous sera possible d'étudier réellement les conditions de la miellée et, ce qui est plus important encore, d'en tirer profit. L'apiculteur expérimenté sait déjà depuis longtemps la valeur que comporte cette question pour notre apiculture.

Le traducteur : *Dr E. R.*

ECHOS DE PARTOUT

Temps employé par les abeilles à la récolte du nectar, du pollen et de l'eau.

Une nouvelle contribution à l'étude de l'abeille nous arrive des Etats-Unis, pays qui semble ne rien négliger pour l'avancement de l'apiculture. On sait que, sans compter la section du bureau d'entomologie à Washington, il existe dans la plupart des Etats de l'union des instituts apicoles richement dotés et outillés pour pratiquer les recherches difficiles, longues, coûteuses et sans profit immédiat concernant la connaissance des abeilles. L'étude dont nous parlons vient précisément d'un de ces établissements d'état, celui de Ames, Iowa. C'est une brochure d'une quarantaine de pages, signé O.-W. Park,

rendant compte d'expériences entreprises dans le but d'élucider un certain nombre de questions touchant le temps nécessaire aux abeilles pour accomplir leurs travaux. Ces questions ont déjà souvent été examinées ; Réaumur, Zander, Maujean, Frish, Lundie, Roesch entre autres s'en sont accupés. Elles sont, en effet, très importantes car, dit M. Parker, l'homme ne pouvant façonner l'abeille à sa volonté, il doit avoir l'habileté d'adapter ses méthodes à la nature de l'insecte ; le profit qu'il attend de ce dernier dépend de cette habileté.

La traduction de la brochure de M. Park remplirait plus d'un numéro du *Bulletin* ; force nous est donc de nous en tenir aux conclusions de ce travail intéressant. Nous dirons cependant que les expériences citées semblent avoir été conduites avec tout le sérieux possible et conformément à une méthode scientifique rigoureuse. On se fera une idée du travail accompli quand on saura que les abeilles observées furent marquées au moyen de sept couleurs différentes, employées isolément ou par groupes de deux et appliquées soit sur le thorax, soit sur la partie supérieure de l'abdomen, ce qui permettait 63 combinaisons. Il fallut trouver un dispositif obligeant les abeilles à ne sortir de la ruche et à n'y rentrer que le dos en haut, ce qui n'est pas toujours le cas, et cela sans les gêner dans leurs mouvements. Il fallut trouver également le moyen de déterminer la nature de la charge de chaque abeille, non seulement pour le pollen, ce qui n'est pas difficile, mais pour l'eau et le nectar, ce qui est plus compliqué, car l'abeille ne devait pas être blessée.

Deux aides contrôlaient l'un les sorties, l'autre les entrées des abeilles ; un troisième inscrivait à mesure les observations qui étaient coordonnées ensuite. Les expériences furent faites deux ans de suite, sur des colonies normales, de sorte que les moyennes trouvées doivent être normales également. De plus, l'une des années ayant été favorable, l'autre moins, les résultats fournis peuvent être considérés comme étant très approximativement exacts.

Voici maintenant le résumé des observations de M. Park :

La vitesse moyenne du vol d'une ouvrière par un temps calme est d'environ 24 km. à l'heure. Elle est retardée par un vent contraire, augmentée par un vent favorable ; elle est à peu près de 24 km. plus ou moins la vitesse du vent suivant le cas. Les abeilles quittant la ruche volent moins vite que celles rentrant chargées.

Le temps nécessaire pour récolter une charge de nectar varie beaucoup, mais avec des conditions favorables, une heure suffit à une ouvrière pour faire un voyage.

On peut considérer que les butineuses récoltant le nectar, font dix voyages par jour en moyenne.

Le temps nécessaire pour recueillir une charge de pollen est également très variable ; sous de favorables conditions, une ouvrière récoltant du pollen sur le maïs fait un voyage en un quart d'heure ou moins. Le nombre des voyages quotidiens n'est pas grand, parce que le pollen, celui du maïs tout au moins, ne peut pas être récolté à partir de midi environ.

Une chercheuse d'eau peut faire un tour en cinq minutes, si la provision est près du rucher. Elle peut faire jusqu'à 100 voyages par jour, mais la moyenne est probablement inférieure à la moitié de ce nombre.

Les butineuses restent normalement moins de cinq minutes dans la ruche entre deux voyages, qu'elles apportent du nectar, du pollen ou de l'eau.

Il serait intéressant de comparer ces données à celles publiées plusieurs fois par le *Bulletin* sur le même sujet, celles de Lundri, par exemple. Bien qu'elles semblent appartenir à la théorie pure, elles n'en fournissent pas moins à l'apiculteur attentif des renseignements précieux dont il saura tirer parti.

J. Magnenat.

LE DANGER DE JOUER AVEC LES DOUANIERS

(Ceci se passait au commencement de juin.)

Un citoyen de La Chaux-de-Fonds vient d'apprendre à ses dépens qu'il ne faut pas délibérément méconnaître les lois et règlements de frontière et qu'il est dangereux de les enfreindre témérairement. Ce bonhomme, horloger de son état, mais apiculteur par goût, s'était rendu en motocyclette à la Rasse. Il s'était muni de toute une série d'instruments d'apiculture, dans le but de s'approprier à bon marché un essaim d'abeilles qui était tombé d'une ruche et qui se trouvait à quelques mètres de la frontière, sur le sol gaulois. Dans cette intention, il franchit le pont de la Rasse et se dirigea prestement vers l'essaim convoité. Mais son passage avait été remarqué par un brigadier de douane français, qui observa les manœuvres de notre apiculteur. S'étant approché brusquement de lui, il lui demanda ce qu'il faisait sur la terre française, pourquoi il avait traversé la frontière sans permission et, enfin, s'enquit spécialement des raisons qui l'avaient poussé à prendre avec lui tout un matériel apicole. On nous croira sans peine lorsque nous ajouterons que toutes ces questions mirent notre concitoyen dans le plus cruel embarras. Il dut accompagner le brigadier jusqu'au poste de La Cheminée, où un procès-

verbal assez salé, bien qu'il s'agissait de miel, lui fut dressé. De plus, la motocyclette fut séquestrée et la douane française saisit également tous les instruments d'apiculture de notre malheureux Chaux-de-Fonnier. Celui-ci dut regagner à pied ses pénates en méditant amèrement sur les conséquences de sa mésaventure. Il jurera certainement qu'à l'avenir on ne le reprendra plus. Il vaut mieux, en effet, ne pas convoiter une affaire qui peut paraître alléchante si l'on s'expose aux risques d'apercevoir l'oreille du douanier.

UNE LETTRE DE FRANÇOIS HUBER

MM. F.-Louis et Raymond Perrot, à Chambésy, nous écrivent qu'ayant trouvé dans des papiers de famille une lettre inédite de François Huber, le père de l'apiculture scientifique, ils pensent intéresser les lecteurs du *Bulletin* de la Société romande, en la leur communiquant. Elle est adressée à M. Turrettini de Villettes, qui habitait à la Prairie près Genève, et est datée du 17 novembre 1801.

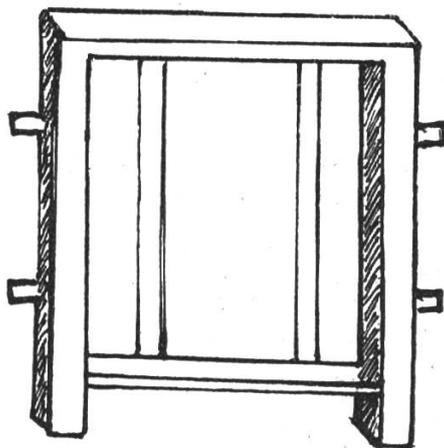


fig. 1

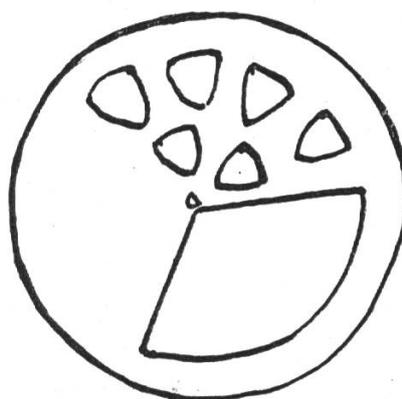


fig. 2

Huber habitait alors chez sa fille à Ouchy. Sa cécité l'obligeait à dicter ses lettres. On a conservé la saveur de l'ancienne orthographe, sauf à tel endroit où elle eût prêté à confusion. A la lettre était joint un croquis au crayon (fig. 1), destiné à montrer la place des chevilles dont il est parlé à propos des cadres de ruches. Une carte à jour avait servi à découper un gabarit du cadran tournant destiné à pouvoir obstruer plus ou moins le trou de vol. Nous avons reproduit, au trait, ce petit morceau de carte (fig. 2). Le lecteur pourra, par ces

documents, se reporter un instant à l'époque héroïque de l'histoire de l'apiculture et voir quelles bonne grâce et simplicité s'échangeaient entre amis, par lettres, les expériences faites et de petits trucs qui nous semblent bien ingénus en face des perfectionnements modernes, mais qui, pour l'époque étaient ingénieux.

Ouchy, le 17 9^{bre} 1801.

Je me reproche mon cher Turrettini de ne vous avoir pas répondu tout de suite car il y va de la vie pour vos abeilles et cela valoit la peine de me faire prendre la plume. Avant de vous dire bonjour et de vous remercier de votre souvenir je vais au plus pressé. Le voici :

Ne fermez pas vos ruches pendant l'hiver, diminué leur porte de manière que les souris ne puissent y pénétrer mais point assez pour interdire l'accès à l'air. Une grille de fer blanc ou de fil de fer en produisant cet effet aura l'avantage de ne pouvoir être rongée par les mulots qui prennent quelquefois cette liberté et qui savent agrandir les portes des ruches. Si les vôtres sont pesantes et bien garnies de miel vous pouvez les laisser jusqu'au printems au froid et à l'ombre, dans le cas contraire vous leur donnez s'il vous plaît, un peu de miel tous les matins ; une demi coquille de noix à laquelle on fait un manche de bois est un vase très commode et contient ce qu'il faut de miel pour une peuplade ordinaire. Comme le miel n'est pas coulant dans cette saison, il faut le faire chauffer sur des cendres et le porter tiède dans les ruches. On l'introduit dans la cuillère par la porte qu'on a soin de refermer et le soir on la retire. Je ne vous fais point d'excuse pour cette patétrie. On ne craint pas de rendre des soins aux pauvres animaux dans la maison que vous habitez ; dans ce pays, ces soins sont absolument indispensables et je ne connois pas de meilleure manière de nourrir les ruches pauvres pendant la mauvaise saison, j'ai tout essayé.

Voulez-vous réellement essayé les ruches en feuillets ? A vue de pays, elles réussiraient entre vos mains ; sans compter les vôtres vous en avez d'adroites autour de vous et malheureusement il en faut, ce que je ne croiois pas assez quand je conseillois cette sorte de ruche. J'ai appris dernièrement qu'elle réussit très bien en Allemagne. Un auteur allemand très estimé l'a conseillée en me faisant loyalement honneur de la découverte et il m'apprend que son mémoire a été couronné ; il a fait à cette ruche quelques changements dont j'avais moi-même senti la nécessité ; sans nous être communiqués, notre expérience nous a menés à trouver ce qui manquoit à cette construction.

Nous avons 1^o, supprimé les charnières. Pour unir les chassis les uns avec les autres, nous plantons des chevilles sur leurs faces extérieures et par ce moyen quelques tours de ficelle en font un tout solide. 2^o La porte de la ruche n'est plus sur le chassis mais au bas de la planche qui ferme un des petits côtés. 3^o Les chassis ne sont pas triangulaires comme vous l'avez compris mais quarrés comme vous le voyez dans la figure ; la traverse inférieure doit être plus mince et plus étroite que les montans. Son usage est de supporter les gâteaux mais elle ne doit pas empêcher que les abeilles ne puissent descendre sur la table de la ruche ; mes cadres parfois avoient cet inconvénient. Les fausses-teignes de la cire trouvoient toujours assez de place pour loger leurs œufs entre leurs traverses inférieures ; les abeilles ne pouvant pas s'y introduire et visiter ces retraites, laissoient leurs ennemis grossir à leur inçu et lorsque ils s'étoient trop multipliés, il falloit leur céder la place ou périr.

4^o La ruche en feuillet doit avoir une enveloppe qui la garantisse de la pluie et du soleil. Une caisse faite de grosses planches produit cet effet, mais comme la phalène de la grosse teigne pourroit sans quelques précautions s'introduire et pondre entre la ruche et son surtout voici ce que j'ai imaginé pour l'en empêcher. Le surtout doit avoir une porte comme celle de la ruche ; il faut unir ces deux portes par le moyen d'un petit canal de fer-blanc qui entre par une de ces extrémités dans la porte de la ruche, par l'autre dans celle du surtout : par cette disposition il serait difficile de séparer la ruche d'avec son enveloppe, il faut donc que la partie de derrière de la caisse qui porte le bout du canal en soit séparée et clouée sur la table de la ruche. On peut alors levé la caisse sans déranger le canal ce qui est très important. L'ouverture du canal peut être de six lignes dans la hauteur sur 18 à vingt dans l'autre sens, sa longueur égale à l'épaisseur du surtout et du premier chassis. Le cadrant tournant de Paleçot est très commode pour diminuer ou agrandir cette ouverture. En voilà assez pour le présent. Si vous voulez plus de détails je suis parfaitement à votre disposition. Rappelez-moi au souvenir de Madame Turretini. Il n'y a pas de jours que nous ne pensions à elle, à vous, et à la manière dont nous avons été reçu à la prairie. Votre dévoué Huber.

Remerciez je vous prie Monsieur, votre chère sœur de la bonne lettre qu'elle m'a écrite.

CONTRE LES GERCES

Les vapeurs de soufre, que l'on emploie contre les gerces ou fausse-teignes pour la protection des rayons bâtis, ont l'inconvénient à la longue de faire tellement rouiller les clous, que ceux-ci finissent par être détruits non sans avoir souvent fait éclater les montants de cadres qu'ils assemblaient. Cette année ayant utilisé un reste de « chlorocamphre » — dont on se sert contre les dégâts des gerces ou mites aux étoffes de laine — dans mon armoire à rayons, j'ai constaté que son odeur en avait éloigné tout l'été les fausse-teignes.

Pierre Odier.

CONGRÈS DE L'APIS-CLUB

à Genève et à Berne.

*(Compte rendu du Dr George-F. Jaubert, docteur ès sciences,
paru dans l'Apiculteur, de Paris.)*

(SUITE)

A la suite de cette communication, une discussion intéressante a lieu. M. le Chanoine Delaigues indique que les résultats qu'il a obtenus dans l'Indre, soit dans ses propres ruches soit chez des apiculteurs de ses amis, sont identiques, et M. Baldensperger confirme ses expériences faites avec de la cire Atlas, dans le nid à couvain, et dont les résultats ont été publiés sous la forme de photographies dans le numéro d'août de l'*Apiculteur*.

M. Jaubert indique qu'il a fait récemment à Marseille, une visite à M. Barthélémy, qui dirige avec la plus grande compétence le rucher du Jardin du Musée de Longchamp. Des essais comparatifs et réellement bien faits, exécutés à Marseille sur 14 ruches et avec de la cire Atlas, ont donné des résultats des plus variables. M. Jaubert dit y avoir vu des rayons de couvain entièrement operculés et parfaitement beaux, et d'autres au contraire où la reine n'avait pondu que par places.

La conclusion semble être, pour le moment, que la cire Atlas et la cire Titan ne conviennent réellement bien que pour les hausses. C'est du reste là que l'on est en droit de réclamer de la cire le maximum de résistance et de solidité. Les expériences doivent donc être continuées en ne s'inspirant que de considérations purement scientifiques.

6° L. Roussy (Aigle-Suisse) : *La théorie de M. Perret-Maison-neuve sur la production de la cire des abeilles*. Nous pouvons rapidement passer sur la communication même de M. Roussy, en ce sens qu'elle n'apporte rien de nouveau à la théorie qui a été exposée récemment par M. Perret-Maisonneuve. M. Roussy pense en donner la confirmation grâce à une série d'expériences parfaitement exécutées et très bien présentées.

M. Roussy a apporté plusieurs cadres de hausses dans lesquels il a étalé, au moyen d'un fer à repasser, soit de la cire à modeler colorée en rouge, soit de la cire mélangée à du bitume de Judée, soit d'autres produits. Il montre que ces ingrédients n'ont pas empêché les abeilles d'étirer ces matières et de construire des rayons qui sont rouges, noirs, etc., suivant le produit mélangé à la cire.

La communication de M. Roussy est suivie d'une discussion animée à laquelle prennent part le Dr Rœsch, M. Baldensperger, l'abbé Delaigues, M. Jaubert, M. Giraud, etc. Tous sont d'avis que la théorie de M. Perret-Maisonneuve est erronée et qu'elle repose sur une conception fautive de la sécrétion de la cire chez l'abeille. Pour tous ces apiculteurs, la sécrétion de la cire est un besoin, et l'abeille ne cherche nullement à éluder cette tâche ; bien au contraire elle saisit l'occasion de sécréter de la cire chaque fois que certaines circonstances, qui sont précisées par M. Jaubert, se présentent.

Mais il est midi passé, et le Président donne encore la parole à l'un des deux représentants de la Tchécoslovaquie, qui fait une longue communication, sur laquelle nous reviendrons.

Depuis 8 heures du matin que chaque congressiste travaille avec une attention soutenue, les estomacs, malgré l'excellente collation qui nous a été offerte vers 10 heures, commencent à crier famine, et c'est avec plaisir que nous voyons lever la séance à midi 20, et que nous nous mettons à table quelques minutes plus tard, toujours sous les ombrages du jardin du Cercle des Vieux Grenadiers.

Déjeuner charmant, non seulement plein d'entrain et de gaieté, mais repas parfait, agrémenté par d'excellents discours et une conclusion poétique de M. le Chanoine Delaigues qui obtient le plus grand succès.

Mais 14 heures sonnent, trois grands cars automobiles nous attendent et nous font savoir, par la voix de leurs trompes, qu'ils vont nous mener continuer nos travaux. Il s'agit d'aller au rucher de La Rippe sur Nyon, dans le canton de Vaud, rucher qui se trouve à une vingtaine de kilomètres de Genève, presque à cheval sur la frontière française.

Nous nous arrêtons d'abord à Pregny, et visitons la petite maison où vécut François Huber et où il fit avec François Burnens les mémorables recherches, résumées en 1792, dans ses treize lettres à Charles Bonnet, son non moins célèbre compatriote.

Cette maison minuscule d'où sortirent de si grandes découvertes, faisait partie du domaine de la baronne de Rothschild, dont l'admirable château se trouve de l'autre côté de la route, entre cette dernière et le lac de Genève, face au Mont-Blanc.

La baronne, créatrice de cette superbe propriété, étant morte, la maison de François Huber est devenue la propriété de M. Maurice de Rothschild, député des Hautes-Alpes.

Nous y sommes reçus avec la plus grande affabilité par M. Eugène Duchosal, député du canton de Genève, qui est l'intendant des propriétés de M. de Rothschild.

Pendant que les appareils photographiques font leur besogne, le Dr Rotschy, de Cartigny près Genève, secrétaire de la Société Romande d'Apiculture, retrace en termes émus la vie du célèbre aveugle, né le 2 juillet 1750 et mort le 22 décembre 1831.

Il rappelle le court passage qu'il fit en France alors que les indices d'une cécité précoce commençaient à inquiéter sa famille et que les médecins Tronchin et Venzel, de Paris, lui firent passer quelques mois à Stains, dans les environs de Paris.

La Société Romande avait eu l'excellente pensée de reproduire, dans son numéro spécial, l'article nécrologique qu'avait consacré à Huber M. A.-P. de Candolle, le célèbre botaniste, dans le numéro de février 1832 de la *Bibliothèque Universelle*, ce périodique aujourd'hui plus que centenaire. C'est ce même article qu'Edouard Bertrand avait déjà reproduit comme préface aux *Nouvelles lettres de François Huber*, qui parurent tout d'abord dans la *Revue internationale d'Apiculture*.

Mais le temps presse, chacun reprend sa place dans les cars automobiles, et à 16 h. 30, après avoir cotoyé pendant plusieurs kilomètres la frontière française, nous arrivons à la Rippe-sur-Nyon, au rucher modèle de M. Paréaz, dont les 124 ruches ont servi de champ d'expériences au professeur Morgenthaler.

Des tables et des bancs ont été installés au milieu du verger, tout contre les ruches, dont les abeilles sont parfaitement tranquilles ; de nombreuses bouteilles sont au frais et nous attendent, du thé et de la pâtisserie sont là pour les dames ; bref, M. et M^{me} Paréaz ont tout fait pour que notre attention soit soutenue sans défaillance au cours des trois communications qui vont nous être faites en plein air.

C'est tout d'abord le professeur Morgenthaler qui prend la parole pour sa communication sur les problèmes de l'*Acariose des abeilles*.

L'*Apiculteur* devant très probablement reproduire in-extenso cette remarquable communication, nous nous contenterons pour aujourd'hui d'en donner seulement les têtes de chapitres :

- 1° Le problème de la propagation actuelle : a) en Suisse ; b) à l'Étranger ;
- 2° Le problème de l'*Acarapis externus* ;
- 3° La question de l'immunité des races d'abeilles ;
- 4° L'acariose est-elle une maladie dangereuse ? ;
- 5° L'acariose et le noséma ;
- 6° Les remèdes.

Le contenu de ces six chapitres est ensuite résumé sous la forme de 8 postulats, que nous reproduisons textuellement, après avoir rappelé que M. Morgenthaler a expérimenté sans succès la chloropicrine, et au contraire, que les vapeurs d'anhydride sulfureux, préconisées par Rennie, semblent lui avoir donné des résultats intéressants, et que des expériences ultérieures viendront probablement confirmer.

Opinion du professeur Morgenthaler, sous la forme de 8 postulats :

1° L'acariose est encore relativement peu répandue en Suisse, de sorte que l'extirpation complète de cette maladie, par la destruction des colonies atteintes, semble être encore au pouvoir de nos organisations apicoles.

2° Les cas d'acariose se produisant aux frontières des pays, imposent la création d'une entente internationale pour combattre les maladies des abeilles.

3° Il serait très important que tous les pays (comme la Suisse vient de le faire), établissent des cartes indiquant l'extension de l'acariose sur leur territoire.

4° La recherche d'un *Acarapis* vivant extérieurement sur le corps des abeilles, devrait être faite dans tous les pays, parce que sa présence pourrait peut-être nous donner des indices concernant l'acariose.

5° A l'heure actuelle, nous n'avons aucun indice qu'une race d'abeilles quelconque ait une immunité absolue contre l'acariose ; cela ne doit pas nous empêcher de continuer les expériences qui ont pour but de constater si une race d'abeilles est plus capable qu'une autre de résister à la maladie dans des conditions naturelles.

6° La marche de l'acariose est très lente ; les exemples sont nombreux qui pourraient faire croire que la maladie n'est pas à crain-

dre. Mais toutes les observations continuées pendant une période assez longue, nous prouvent qu'il n'existe pas une forme bénigne de l'acariose, et qu'il nous faut classer cette maladie parmi les ennemis les plus redoutables de l'apiculture rationnelle. A ceux qui nous disent « on peut vivre avec l'acariose » nous répondrons qu'il ne nous suffit pas de « vivre », mais que nous voulons faire de l'apiculture une source d'aisance et de bien-être pour tout notre pays.

7° Dans les études sur l'acariose, on ne doit pas oublier de faire attention à la présence éventuelle du noséma. L'une et l'autre de ces maladies ont le même pouvoir de mettre obstacle à une apiculture rationnelle.

8° Les résultats obtenus avec certains remèdes contre l'acariose sont encourageants. Les essais dans cette direction doivent être continués. Une condition indispensable est qu'ils soient faits sur une grande échelle et pendant une période de quelques années. Les personnes et les établissements s'occupant de cette question, devraient être en relations entre eux pour que ces essais soient faits avec un peu plus de méthode que jusqu'à présent.

(A suivre.)

SOUVENIR DE BERNE

*Sur vos cimes neigeuses,
Vos coteaux verdoyants,
Vos forêts merveilleuses,
Vos chalets élégants,*

*Vos grands lacs bleus tranquilles
Qui bercent doucement
Votre blanche flotille
De bateaux d'agrément :*

*Cet ensemble de choses
Grave dans les cerveaux
Un site grandiose
Des plus grands, des plus beaux!*

*Mais l'Apis-Club nous donne
Un souvenir plus fort :
Ici, rien ne détonne
Car tout est plein d'accord!*

*Un courant sympathique,
Dirait l'ami Jaubert,
Invisible, électrique,
Anime ce concert!*

*Electrolyse et filtre
Tous les avis divers!
Si bien que cette épître
Ecrive en quelques vers*

*Est un chant d'harmonie
Qui reflète en ce jour
L'union établie
Entre nous, pour toujours!*

*Et si par habitude
On dit : « Père Balden ! »
Ce soir par gratitude,
Disons : (Cher, gut, Morgen!)*

*La section de Berne,
La Romande, sa sœur,
En ce qui nous concerne
Ont tout fait en grandeur!*

*Terminons : pour tout clore,
Au ministre Merci!
Votre faveur honore
O très Docte Burri!*

16 août 1928, Roosegg, Berne.

Chanoine Delaigues.

A LA SUISSE HOSPITALIÈRE

*Emus, touchés, ravis,
Comment assez vous dire
Aux accords de la lyre
Nos sentiments épris,*

*De douce gratitude
Pour votre aménité,
Votre fraternité,
Votre mansuétude?*

*Permettez, en ce jour
Que j'emprunte à la ruche
(Celle où rien ne trébuche.)
Un merci plein d'humour.*

*L'abeille est un emblème
Consacré par le temps,
C'est un livre vivant
Que la ruche elle-même.*

*Véritable cité
Des faubourgs et des rues
Où chacun évolue
En toute liberté.*

*Industrieuse usine
Avec ses ateliers,
Son chef, ses ouvriers
Gardant la discipline.*

*Insecte merveilleux,
Vaillante république,
Royaume pacifique,
Peuple laborieux.*

*N'est-ce pas ton image
Suisse, pays d'équité,
Plein d'affabilité,
Nous te rendons hommage!*

*De toute adversité
N'est-tu pas l'hôtelière?
O Suisse hospitalière,
Terre de liberté!*

*Si ta zone est restreinte,
Fille des Nations,
Grande est ta mission:
De paix ta face est ceinte.*

Chanoine Delaigues.

(*Réd.*) — Ces vers ont été composés et lus lors des diverses réunions de l'Apis-Club, à Genève et à Berne.

QUESTION

Bien que ce ne soit plus tout-à-fait de saison, nous posons cette question au nom d'un correspondant.

Connaît-on le moyen d'éloigner les guêpes du rucher ou des ruches. Les bouteilles de sirop parfumé en prennent un grand nombre, la destruction méthodique de tous les nids que l'on peut découvrir est aussi une aide, mais y a-t-il encore mieux et plus rapide, c'est ce que nous demandons à nos lecteurs. Les réponses paraîtront dans le *Bulletin*.

Schumacher.

BULLETIN SANITAIRE

LOQUE MALIGNE

Canton de Neuchâtel.

<i>District</i>	<i>Commune</i>	<i>Rucher</i>	<i>Total</i>	<i>Maladies</i>
Neuchâtel :	Neuchâtel	1	12	5

NOUVELLES DES SECTIONS

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société Genevoise d'Apiculture sont convoqués :

1. pour le *Lundi 12 novembre*, à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, rue de Cornavin 4. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.
2. pour l'assemblée générale d'automne qui aura lieu le *dimanche 25 novembre*, à 15 heures, au local, et pour laquelle une convocation détaillée sera adressée.

* * *

Côte Neuchâteloise.

Les sociétaires désirant s'éviter les frais de remboursement de la cotisation 1929 sont priés de verser 6 fr. 50 au compte de chèques Côte neuchâteloise IV. 897, avant le 10 novembre.

L'année dernière, quelques apiculteurs ont recueilli les cotisations de leurs voisins pour les réunir en un versement. Cette manière de faire est très recommandée, particulièrement aux correspondants dans les diverses localités. Beaucoup d'apiculteurs n'ayant pas lu le *Bulletin* sont ainsi atteints et peuvent payer sans frais.

Le Comité.

* * *

Montagnes Neuchâteloises.

Rapport sur l'assemblée générale du 14 octobre 1928, à 14 h., au Collège du Crêt-du-Loche.

Si le froid et l'approche de l'hiver engourdissent nos chères bestioles, ils ne stimulent guère non plus le zèle des apiculteurs puisque vingt seulement étaient présents.

Sous la présidence de M. Ch.-E. Perret, président, la séance est ouverte et après lecture du verbal de la dernière assemblée générale de 1927, celui-ci est adopté sans modification.

Le rapport de caisse mentionne un excédent de dépenses de 128 fr. 70, provenant de l'achat de matériel de livres, d'un essaim et de la subvention à la « Saffa », dépenses qui ne se renouvelleront pas chaque année. L'exposition de La Chaux-de-Fonds, en septembre écoulé, a demandé aussi une trentaine de francs à la caisse. Les cotisations ne laissant à la section que 0 fr. 70 par membre et les intérêts du carnet d'épargne de même que les amendes étant destinés à la caisse des maladies des abeilles, notre dévoué caissier qui voit le précieux pécule de la société diminuer d'année en année, croit la situation désespérée et préconise déjà une augmentation de la cotisation. L'assemblée examine la chose de près et ne voit pas de péril en la demeure, car elle maintient la cotisation à 6 francs.

Le rapport des vérificateurs de comptes conclut à une excellente gestion de la comptabilité et invite l'assemblée à donner décharge au caissier avec de vifs remerciements, adopté à l'unanimité.

Dans un exposé très complet, M. le président présente son rapport de gestion. L'année a été laborieuse ; outre les visites de ruchers, le comité a fait appel à deux conférenciers. Il s'est occupé également de la vente du rucher de M. L. Froidevaux, un ancien collègue décédé. L'organisation de l'exposition en commun avec les horticulteurs de La

Chaux-de-Fonds a occasionné aussi un surcroît de travail bien compensé d'ailleurs par le beau résultat obtenu, puisque le jury a décerné à la Société la plus haute récompense, soit un diplôme de 1^{re} classe avec ses félicitations.

Ce rapport qui se termine par des vœux et des remerciements est adopté à l'unanimité avec un sentiment de gratitude à son auteur.

M. Jules Huguenin père, vice-président, donne un aperçu de la loque et du noséma. Dans le canton, sur 5213 colonies visitées, 7 cas de loque ont été découverts en 1928 ; 5 à Neuchâtel, 1 au Val-de-Ruz et 1 aux Verrières. Les frais d'inspection se sont élevés à fr. 1450.— et les indemnités aux propriétaires des ruches détruites ont été de 300 francs environ.

Le nombre des ruches perdues par le noséma dans le canton était au printemps 1928 de 21. La caisse cantonale d'entr'aide a versé 14 francs par ruche, la modique cotisation fixée à 0 fr. 20 par colonie ne devrait en effet retenir personne.

Quelques indications très intéressantes sont encore fournies par M. Huguenin sur l'acariose qui, d'après les expériences de ces dernières années, s'est révélée plus dangereuse et néfaste que la loque.

Après avoir reçu deux nouveaux membres dans la société, l'assemblée prend connaissance du décès tout récent de M. Alb. Bourquin, Chaux-de-Fonds et se lève en signe de deuil. Puis l'on passe aux nominations statutaires. Les deux membres du comité de la série sortante sont MM. A. Vuille et Etienne. M. A. Vuille est réélu tandis que M. Etienne, retenu par la maladie, prie l'assemblée de désigner un remplaçant. M. Paul Stauffer est nommé à l'unanimité.

La délégation de la Romande ne subit aucun changement ; celle de la Cantonale est, par suite d'une interprétation exacte des statuts et d'autre part par l'augmentation du nombre actuel des membres, qui est de 134, augmentée de 2 unités. L'assemblée désigne également les vérificateurs de comptes et les contrôleurs du miel.

Différentes questions sont traitées dans les divers. L'assemblée se déclare en principe d'accord d'insérer dans les statuts un article additionnel au chiffre 5. Il s'agirait en résumé de permettre aux membres quittant la région et désirant par amitié rester membres actifs de la société, de payer une modique finance à la section. Il est bien entendu que cela ne serait autorisé qu'en tant que les intéressés font partie d'une nouvelle section de la Romande. Le comité procèdera à la rédaction de l'article en question et le soumettra à la prochaine assemblée générale pour ratification définitive. L'extracteur à disposition des membres de la région du Locle devant subir des réparations, sera remis en état et remplacé par un neuf. L'assemblée charge le comité de faire l'achat et décide également que l'ancien sera mis aux enchères lors d'une prochaine assemblée au Locle. Le nouvel extracteur sera loué aux membres sur des bases que le comité est également chargé de définir.

Sur la demande de plusieurs membres il est décidé que dorénavant les convocations pour l'assemblée générale, de même que pour les conférences, se fassent par carte personnelle.

A 16 h. 30 la clôture des débats a lieu mais le petit essaim montagnard a bien du mal de se disperser. Est-ce le froid ou l'excellent moût de l'année qui le fait se regrouper à la Croix-Fédérale ? C'est tous les deux à la fois et puis en outre, il y a toujours tant de choses nouvelles à dire qu'il profite de cette dernière occasion de l'année.

G. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

Georges Schmid, La Raçonnière, le 29 septembre 1928. — Bon hivernage, pas de perte, pas d'orpheline. Toutefois, les colonies sont moins développées que les années précédentes ; le froid d'avril causa encore pour comble de malheur des pertes formidables aux colonies. Il y en eut même dont les abeilles peu nombreuses ne pouvaient que tout au plus couvrir les cadres de couvain.

Ce fait m'a rendu songeur bien des jours, croyant que la maladie décimait mon rucher. Mais après visite de ruchers voisins, j'ai pu constater que malheureusement c'était général.

Le mauvais temps persiste et nous tient même fidèle compagnie ; le mois de mai n'est pas plus clément, la balance baisse journallement de 250 à 350 grammes, et les provisions s'épuisent d'une façon qui n'est pas ordinaire. Les mêmes conditions météorologiques se renouvellent en juin. Plusieurs apiculteurs se lamentent et voient déjà tout en noir.

Toujours et encore la pluie!! j'allais consulter « un fin renard » afin de savoir si nous aurions une amélioration. Il me répondit : « La pluie qui tombe est très bonne. » Je restai perplexe. « Oui elle est très bonne parce que après..... la pluie viendra le beau temps ! »

Les uns consultent le baromètre, chaque matin le tapotent en vitupérant... veux-tu monter ! mais hélas ??

Entre quelques accalmies suivies de rayons de soleil vite nos avettes s'agitent et c'est le départ aux champs. Sortie qui leur est presque toujours fatale : le vent glacé se met de la partie et les abeilles saisies par le froid tombent engourdis et ne peuvent revenir à la ruche.

Je profite de la période d'essaimage et vais chez des apiculteurs complaisants en quête de cellules royales afin de pouvoir changer quelques reines 1927, qui ne m'avaient pas donné satisfaction (il serait intéressant de savoir s'il en fût de même dans d'autres ruchers).

Dès le 24 juin, il y a du miellat sur les bois blancs (frêne, planes, alisiers). Le soleil a réapparu aux premiers jours de l'été. Il est fêté. C'est le bienvenu attendu longuement. Aussitôt le train de vie change et... vogue la galère !... Pendant toute la semaine la famille apicole surveille l'horizon souvent chargé de nuées grises. Soudain un beau jeudi soir le ciel s'est largement ouvert. Il a fait sa trouée de bleu. Après le coucher du soleil quelques cirrus ont plané longtemps, sur l'horizon pareil à des nacelles d'or.

Ce sont là des signes qui ne trompent pas. Un temps resplendissant a suivi !

La balance monte ; quel remue-ménage, quand Messire Soleil descend ainsi à prodiguer ses sourires. Les apports sont réguliers ; les premières hausses se posent, la miellée continue. Il est enregistré une augmentation totale de 50 kg. 850 ; déduisons l'évaporation de 12 kg. 400 ; (la ruche étant pesée soir et matin) et une diminution de 15 kg. 950 ; (les pesées sont faites de mai à fin juillet), il a été prélevé dans la hausse 14 kg. 300 de miel. Depuis le 4 juillet, il y a du miellat sur les sapins ; mais les abeilles ne semblent pas s'en occuper et n'en profitent que peu, manque d'humidité, trop grande chaleur (un jour de bonne pluie eût été le bienvenu) ; mais nous n'osions le demander.

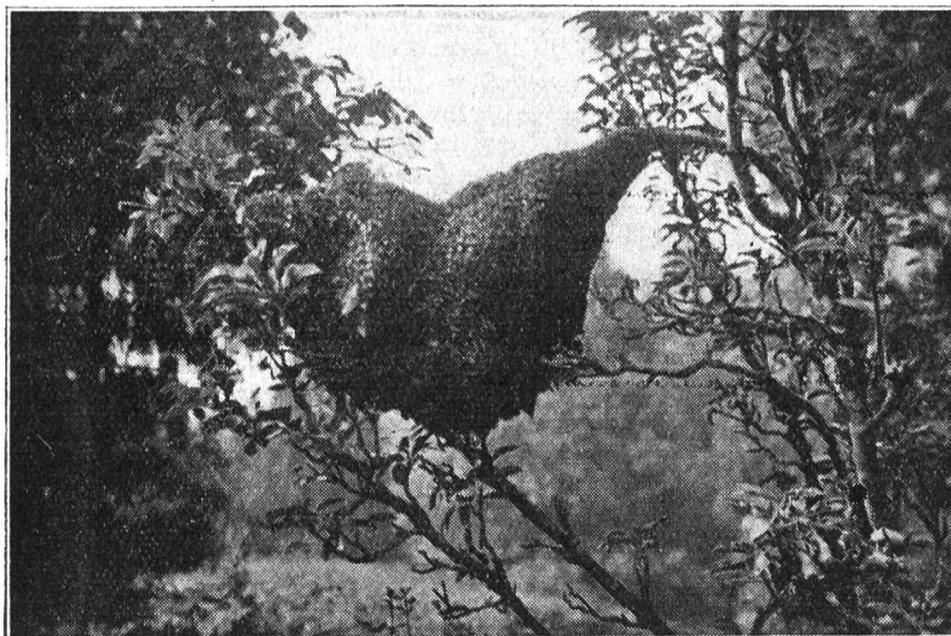
Les hausses sont enlevées ; la récolte est au-dessus de toutes prévisions, aussi les bidons se remplissent d'un beau miel jaune clair ; il a été prélevé une récolte moyenne de... (pardon un peu de modestie s'impose).

Les secondes hausses mises en prévision d'une seconde récolte sont enlevées ; puis vient le stimulant avec du sucre de fruits (puisqu'il est tant recommandé). Avec le miel des opercules cela devait constituer la nourriture par excellence.

Les colonies sont resserrées pour commencer sur neuf et dix cadres suivant la force de la colonie ; les cadres mis en dehors des partitions afin que le miel qui n'est pas operculé soit léché.

Saisi au début de septembre par un lumbago, venu vraiment mal-à-propos, j'entends de mon lit le bruissement des abeilles qui butinent dès les premiers rayons de soleil.

Les heures sont longues et le « machin » d'autant plus douloureux. Entendre, ce va-et-vient et rester étendu ! je n'y pouvais tenir ; aussi



Cliché de M. Pierre ODIER.

Deux essaims primaires qui se sont réunis après être sortis en même temps, le 24 mai, de 2 ruches différentes, forment une grappe d'abeilles de près de 7 kg. La branche a ployé sous le poids, mais soutenue à temps, n'a pas rompu.

je priai ma femme d'aller faire une visite au rucher afin de se rendre compte s'il n'y avait pas de pillage, car cela ne me paraissait pas naturel ! Heureusement tout était normal devant les entrées.

Après guérison ; vite au rucher pour enlever les cadres mis derrière les partitions et pour resserrer s'il le faut. Mais je restai en extase devant le premier cadre sorti : les abeilles avaient décacheté les opercules, allongé les cellules de belle cire blanche et fait des provisions.

Une visite aux corps de ruches s'imposait. Je constatai que la récolte continuait (pas d'autre contrôle, la balance étant enlevée).

Oui ! au mois de septembre il faut enlever de grands cadres lourds comme du plomb (ceux qui sont « rasibus » ne sont pas rares).

Il faut laisser de la place à la ponte... et aussi au nectar, il n'y a plus une seule cellule qui ne soit occupée.

Pour celui qui avait laissé ses hausses c'était une deuxième récolte et pas à dédaigner (une fameuse tuile) puisqu'à certain rucher il y avait

des hausses complètes. Pour d'autres c'est une précieuse provision pour le printemps.

Je pousse la chose jusqu'à l'extrême, je plaçai même un cadre à bâtir après le cadre de couvain. La vaillante cohorte des ingénieurs, des sculpteurs et des cirières s'agita, se consulta pour savoir si l'on entreprendrait encore ce travail.

Après délibération, le travail s'est exécuté et a été achevé, mais le couvain n'a pas été étendu jusque-là.

Les ruches restent populeuses : du couvain dans certaines ruches jusqu'à 7 cadres (pas de grandes plaques bien entendu).

Puis les dernières opérations de mise en hivernage sont faites et tout rentre dans le repos pour nos abeilles.... quant aux apiculteurs, ce sont les soucis jusqu'à la première sortie au printemps. — A moins que saint Martin ? ne soit clément et nous gratifie de quelques belles et chaudes journées au milieu de l'hiver ! et sans neige pour la montagne ! juste pour permettre à nos avettes une belle sortie de propreté..., car avec ce miellat on ne sait jamais ? Adieu les belles visites pleines d'enthousiasme... et aussi de désillusion. Les feuilles des arbres jaunissent et commencent à joncher le sol. L'hiver est à la porte. De l'année apicole il restera tout de même plus de bons que de mauvais souvenirs ; plus de satisfaits que de mécontents.

Vivons d'espérance et nous aurons peut-être le plaisir de voir les années d'abondance ! et espérons même que dame nature poussera la générosité jusqu'à contenter les plus exigeants.

La miellée de septembre a enfin fini le 27, les gelées blanches en sont la cause. A des colonies j'ai dû enlever 2 cadres pleins et les extraire pour les remettre, n'en ayant pas d'autres, et les deux vides ont été remplis du 12 au 20 septembre, ce qui fait environ une moyenne de 10 kg. par colonie ; extrait en septembre, plus les cadres de provisions, cela représente une jolie réserve pour le printemps. Il est vrai que les premiers cadres sont mélangés avec du sucre de fruit, puisque j'avais fait la bêtise de stimuler en août. J'ai tout de même souci de l'hiver, les ruches ayant trop de provisions, les cadres sont pleins sauf où il y a du couvain.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Nous rappelons qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480.

Le système Dadant, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Élevage des reines*, 3 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier, 50 cent. — Perret-Maisonnette, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr. Leuenberger, *Die Biene*, 3 fr. 20. — *Rassenzucht der Schwizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*.
Prix réduit pour plusieurs années à la fois. *Schumacher.*